

Automne 2020


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Bulletin d'informations municipales N° 46



www.meyrargues.fr



*La petite histoire du
Cercle du Progrès* P. 14



*Chantier participatif : l'escalier menant
au château a été restauré* P. 10



*Le marché de Noël
revient* P. 17



La rentrée scolaire P. 15

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS EN 2020 :

LADIGLIONE Nans, le 11 juin à Aix
 BERNARDET Roméo Denis Christian, le 20 juin à Aix
 TALIANA Ange Malek Zinedine Claude, le 22 juin à Aix
 CRISTOL Andréa Jean-Pierre Loïc, le 29 juin à Pertuis
 COTHIAS Estelle Valentina Lucienne, le 03 juillet à Pertuis
 GMATI Fatma, le 16 juillet à Aix
 HAMIMED Nahelle, le 1^{er} août à Aix-en-Provence
 GRAZYC LUCIANI Maria-Stella Olympe Julie, le 7 août à Pertuis
 GATTO Matteo Agnel Jean-Louis, le 12 août à Aix
 RUIZ Malia Fatima Patricia, le 14 août à Aix
 BADINI Mia Dominique Renée, le 1^{er} septembre à Aix
 BADINI Tess Danila Lucette Odette, le 1^{er} septembre à Aix
 GIUDICI Lyvio Jean-Claude Michel, le 03 septembre à Aix
 PARPAYOUNE-GAYARD Louis Philippe Jean, le 16 septembre à Aix
 BALLESTER CID Stella Sophie, le 23 septembre à Aix

ILS SE SONT UNIS À MEYRARGUES EN 2020 :

SALMON Thierry Bernard Albert et CATTIER Christelle, le 6 juin
 BETTINI Edwige Marie-Joséphine et BLANC Maxime Romain, le 4 juillet
 SALLIER Charlotte Marie Alix et FERREOL Florent Antoine, le 9 juillet
 DELAHAYE Philippe Marc Alain et ROUDIER Valérie Chantal Danièle, le 25 juillet
 TOUATI Yasmina et BETCHIME Abderrahim, le 25 juillet
 BAKINI Khaled et DECAIX Laetitia Odette Méliane, le 8 août
 REY Claudie Bernadette Catherine et POUZOL Jean-Pierre Francis, le 22 août
 VANRENTERGHEM Corinne Annie et FAURE-GIGNOUX Guy Louis Michel, le 29 août
 LEROY Clara Emmanuelle et URBAN Olivier Julien, le 13 septembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2020 :

LEURS Joseph Rémy, le 4 juin 2020 à Aix
 GIANNERINI née DAUMAS Emilienne Juliette Léontine, le 06 juin à Peyrolles-en-Provence
 DIAZ Daniel, le 26 juin 2020 à Marseille
 CABANES Jean-Pierre Joseph, le 27 juin à Aix
 PALOT Christian Guy Gabriel, le 23 juillet à Privas (07)
 GREGOIRE Alain Lucien Jean, le 25 juillet à Aix
 TONOLLI Jaky Auguste Marie, le 25 juillet à Aix
 DELMAR Pierre Georges, le 13 août à Aix
 JOSEPH Eric Gérard, le 24 août à Meyrargues
 CARRE née SELVATICO Catherine Marie Christine, le 25 août à Gardanne
 MORENO François, le 18 septembre à Meyrargues

AVIS DE REMERCIEMENTS : DÉCÈS DE PAULETTE DRAGONE

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de Madame DRAGONE Paulette née JUAN, son époux Michel DRAGONE, ses enfants, petits enfants et toute sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, l'envoi de fleurs et de cartes, se sont associées à leur peine.

Le marché de Noël revient



17

Les travaux dans les écoles



6



14

SOMMAIRE

EDITO	p.3
VIE MUNICIPALE	
Les élus ont voté le budget	p.4
Un projet de création d'une maison médicale	p.5
CADRE DE VIE	
La rénovation des bâtiments communaux se poursuit	p.7
Opération d'enlèvement de véhicules "ventouses"	p.8
Devenez agents recenseurs à Meyrargues	p.8
La révégétalisation du théâtre de verdure est amorcée	p.9
Portraits : des acteurs de la vie économique	p.12-13
VIE LOCALE	
Concordia : une nouvelle vie pour l'escalier en pierre	p.10
La saison des sapeurs-pompiers	p.15
L'opération façades dans le centre du village	p.14
C'était la rentrée scolaire	p.15
Retour sur l'exposition Roscomoe à la médiathèque	p.16
Mobilisez-vous pour le Téléthon 2020	p.17
Participez au concours d'illuminations de Noël	p.17
Les associations invitées au centre de loisirs	p.18
Meyrargues en images	p.20
Le mois du film documentaire à la médiathèque	p.24
DIVERS	
Les tribunes	p.22
Les adresses utiles	p.23
AGENDA	p.21



PHOTO © MARCEL ET ÉVELYNE RENAUD

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Nous avons tous conscience que nous traversons actuellement une période inédite, incertaine et très compliquée. Je veux féliciter tous les Meyrarguais pour les efforts de chacun face à des mesures que l'on sait contraignantes et difficiles à vivre au quotidien. Nous ne devons pas relâcher notre vigilance, faire preuve de volonté, de compromis et continuer à respecter les consignes sanitaires. Je veux rappeler qu'en vous protégeant, vous protégez aussi les personnes les plus vulnérables et vous faites preuve de solidarité envers les personnels soignants. Cette solidarité meyrarguaise exemplaire s'est dernièrement illustrée, à nouveau, dans le cadre de la mobilisation initiée par les sapeurs-pompiers à destination des sinistrés des Alpes-Maritimes. D'autre part, je profite de cet éditto, pour vous indiquer qu'un groupe de travail a préparé un questionnaire, dans la perspective de la création d'une maison médicale. Il a été mis en ligne sur meyrargues.fr. Vous pouvez y participer, selon le principe même de la démocratie participative à laquelle nous tenons particulièrement.

Par ailleurs, nous pensons, bien entendu, à tous ceux qui sont impactés par cette crise sanitaire qui engendre une crise économique certaine. Sachez que la commune a pris des dispositions afin de soutenir notamment les commerces et les entreprises qui souffrent depuis le début de cette crise et encore davantage face aux dernières mesures imposées par le gouvernement.

Vous trouverez dans ce bulletin, un article concernant le budget, voté le 23 juillet dernier. Je rappelle que des demandes de subventions ont été effectuées auprès de nos partenaires financiers (Département des Bouches-du-Rhône et Métropole Aix-Marseille-Provence) afin d'améliorer le cadre de vie et le quotidien des Meyrarguais.

Ce quotidien est malheureusement marqué par une actualité effroyable. Je veux assurer le soutien de toute notre équipe aux enseignants et plus largement aux personnels des milieux scolaires dernièrement confrontés à un acte de barbarie inqualifiable. Sachez que la sécurité dans nos écoles a été renforcée, notamment avec l'installation de système d'accès sécurisés aux établissements et la surveillance du groupe scolaire par nos policiers municipaux. Je veux également souligner toutes les mesures qui ont été prises par les équipes de nos écoles (directeurs, enseignants, agents municipaux, parents, élus...), dont les entrées et sorties réparties et échelonnées. Ils ont fait un travail remarquable pour mener à bien l'organisation de cette rentrée scolaire inhabituelle. Qu'ils soient remerciés pour leur implication sans faille depuis le début de cette crise qui touche de plein fouet l'enseignement de nos enfants.

Par ailleurs, la situation sanitaire s'étant dernièrement dégradée, certains rassemblements devront être décalés pour être organisés dans les meilleures conditions possibles. Bien évidemment, et nous le regrettons, il est actuellement difficile pour nous, comme pour toutes les structures associatives, de prévoir des événements, quels qu'ils soient. Malgré tout, nous maintenons le marché de Noël, en prévoyant toutes les mesures de sécurité sanitaire nécessaires mais nous nous confrontons au risque d'être dans l'obligation de les annuler si les conditions sanitaires ne sont pas réunies. Aussi je vous invite à vous renseigner régulièrement via nos supports de communication.

Nous restons près de vous.

Bonne lecture.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Budget 2020 : taux des taxes de la commune maintenu

Les élus de la majorité ont voté le budget pour l'année 2020

Face à une année charnière et particulière, relative aux élections municipales et à la pandémie de Covid-19, le débat d'orientation budgétaire et l'adoption du budget 2020 ont eu exceptionnellement lieu le 23 juillet dernier.

- **LE BUDGET 2020** : ce budget primitif s'équilibre à 6 554 678,76€, dont près de 3 603 000€ pour la section fonctionnement et près de 2 951 000€ en section d'investissement. Après une année de gros investissements et d'importantes

opérations qui sont arrivées à échéance (entrées de ville, réfection du Vallat, création du complexe sportif au Plateau de la Plaine...), l'année 2020 est plutôt axée sur les travaux d'investissement courants tels que l'amélioration et la rénovation des bâtiments communaux (sécurisation des accès aux écoles, réfection de toitures, système de chauffage et de climatisation de la salle des fêtes, système de chauffage du gymnase... - lire page 7). Toujours tenue par les engagements financiers métropolitains et un calendrier serré, la municipalité a prévu des investissements qui s'étaleront sur l'année 2021. Avec notamment l'opération d'abattage des platanes ma-

lades et la revégétalisation du théâtre de verdure visant à créer un îlot de fraîcheur, la poursuite de la rénovation des bâtiments communaux, comme les toitures des écoles, mais également la réfection de la toiture de l'église - ce bâtiment historique étant la propriété de la commune -, le lancement d'études complémentaires pour le réaménagement de l'avenue de la République ou encore la "désimperméabilisation" et la végétalisation de la cour de l'école élémentaire. Enfin, et c'est une bonne nouvelle, pour la douzième année consécutive, la municipalité maintient le taux des taxes, afin de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse déjà sur les ménages.

LE BUDGET PRIMITIF 2020

LES DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT
3,6 MILLIONS D'EUROS*
- INVESTISSEMENT
2,9 MILLIONS D'EUROS*

LES RECETTES

- FONCTIONNEMENT
3,6 MILLIONS D'EUROS*
- INVESTISSEMENT
2,9 MILLIONS D'EUROS*

** Les chiffres ont été arrondis*

UN SOUTIEN FINANCIER AUX COMMERCES

Afin de soutenir les commerçants du village, déjà lourdement impactés par les conséquences de la pandémie du Covid-19, la commune a exonéré temporairement -le temps du confinement- certains commerces de charges fiscales. Des dépenses complémentaires ont ainsi été inscrites au budget notamment vis-à-vis des entreprises. La crise sanitaire implique une gestion encore plus rigoureuse des finances de la commune.

LA COMMUNE EXONÉRÉE DE LA PÉNALITÉ EN 2020

GRÂCE À LA CRÉATION PROGRESSIVE ET MAÎTRISÉE DE LOGEMENTS CONVENTIONNÉS, LA COMMUNE EST EXONÉRÉE DE LA PÉNALITÉ DUE À LA CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX POUR 2020, S'ÉLEVANT À 100 000€ PAR AN. CELA CONDUIT LA MUNICIPALITÉ À NE PAS RELÂCHER SES EFFORTS DANS CE DOMAINE.

LE TAUX DES TAXES RESTE INCHANGÉ DEPUIS 2008

	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE EN COURS
TAXE HABITATION	10,85%	10,85%
FONCIER BÂTI	16,32%	16,32%
FONCIER NON BÂTI	50,02%	50,02%

LES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

Consciente des difficultés que rencontre le monde associatif face à la Covid-19 (annulation d'événements, baisse du nombre d'adhérents, mesures sanitaires parfois incompatibles avec la vie associative...), la municipalité continue de soutenir les associations en attribuant des subventions, selon l'enveloppe prévue, et en tenant compte de la situation individuelle de chaque structure, afin de ne pas ajouter de difficultés financières à ces associations subissant déjà un contexte sanitaire contraignant.

PROJETS STRUCTURANTS PRÉVUS SUR LES ANNÉES 2021 À 2022

- Rénovation des toitures : écoles, salle des fêtes, église.	FIN DES TRAVAUX DÉCEMBRE 2021	FINANCÉS PAR LA COMMUNE DE MEYRARGUES, LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE ET LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (AMP)
- Achèvement de la rénovation du système de chauffage de la salle des fêtes et de la mairie.	FIN DES TRAVAUX JUIN 2021	
- Rafrâichissement de la cour de l'école élémentaire (désimperméabilisation et aménagement d'îlots de verdure).	FIN DES TRAVAUX DÉCEMBRE 2021	FINANCÉS PAR LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT ET LA MÉTROPOLE AMP
- Achèvement des travaux du complexe sportif du Plateau de la Plaine (accès piétons et bâtiments).	FIN DES TRAVAUX OCTOBRE 2021	FINANCÉS PAR LA COMMUNE ET LE DÉPARTEMENT
- Revégétalisation du théâtre de verdure.	FIN DES TRAVAUX DÉCEMBRE 2021	FINANCÉS PAR LA MÉTROPOLE AMP
Requalification de l'avenue de la République (phase 1) - 1 - travaux préparatoires pour le réseau pluvial. - 2 - travaux de voiries.	DÉMARRAGE TRAVAUX : 1 - FIN JUIN 2021 2 - DERNIER TRIMESTRE 2021	1 - FINANCÉS PAR LA MÉTROPOLE AMP 2- FINANCÉS PAR LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT ET LA MÉTROPOLE



Installation de quatre conseillers municipaux à la suite de la démission de quatre élus du groupe d'opposition

Lors du dernier conseil municipal du 15 octobre, les élus ont procédé à l'installation de quatre conseillers municipaux, à la suite de la démission de quatre membres de l'assemblée délibérante. Par courriel adressé par Gilbert Bougi, conseiller municipal du groupe d'opposition, le 5 octobre dernier, il a été porté à la connaissance du maire, Fabrice Poussardin, la volonté claire et univoque de démissionner de 4 conseillers municipaux du groupe d'opposition, élus le 15 mars dernier : Carine Medina, Alexia Luciani, Sandra Khelifaoui et de Thierry Verneau. La démission des personnes précitées a été attestée par lettres jointes signées (datant du 2 au 5 octobre) et leur validité a été confirmée par email des services de l'État. Conformément aux disposi-

tions du Code général des collectivités territoriales et du Code électoral, Dominique Giraud-Claude, Audrey Brun, Philippe Nahon et Sabrina Smati, en tant que candidats immédiatement susceptibles de succéder aux démissionnaires en raison de leur rang dans la liste "Meyrargues au cœur", ont automatiquement remplacé ces derniers en qualité de membres de l'assemblée délibérante. Le maire Fabrice Poussardin, a souhaité la bienvenue à ces quatre nouveaux conseillers municipaux et a procédé à leur installation au sein du conseil municipal.

→ Tous les conseils municipaux, tenus hors public du fait des mesures sanitaires, sont diffusés en direct sur meyrargues.fr

UNE PETITE MODIFICATION DU PLU SOUMISE À ENQUÊTE PUBLIQUE

La municipalité a demandé à la Métropole Aix-Marseille-Provence de mener une procédure de modification de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette modification fait l'objet d'une enquête du public du 19 octobre au 6 novembre, avec des permanences du commissaire enquêteur. Il n'y a pas de changement de zonage du PLU, ni de modifications importantes. Les points de la modification portent sur une augmentation du pourcentage d'espaces verts dans les zones AUa et 1AUb et UD, afin de limiter la densité de ces secteurs. Ils portent également sur des erreurs cartographiques, des ajustements réglementaires pour certaines

zones du PLU, notamment sur l'aspect des clôtures, le stationnement... Il s'agit donc d'un certain nombre de points à ajuster après 3 ans de vie de ce PLU. Tous les détails sont sur meyrargues.fr. **POUR RAPPEL :** depuis 2018, c'est la Métropole qui a désormais la compétence urbanisme mais le conseil de territoire du pays d'Aix suit la procédure, au point de vue technique, dans un rapport de proximité avec la commune.

Retrouvez tous les éléments sur le PLU sur meyrargues.fr
**PROCHAINE PERMANENCE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :
VENDREDI 6 NOVEMBRE DE 14H À 18H**

UN PROJET DE CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE À MEYRARGUES

Conformément aux engagements du programme municipal, un groupe "Projet" s'est formé dans la perspective de la création d'une maison médicale, à Meyrargues. Le groupe vous invite à participer à cette réflexion.

**VOTRE AVIS ET VOS SUGGESTIONS SONT IMPORTANTS
CE PROJET EST AVANT TOUT POUR VOUS !**

Pour participer à cette réflexion, remplissez le questionnaire directement en ligne sur meyrargues.fr ou auprès de l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

QU'EST-CE QU'UNE MAISON MÉDICALE ?

Une maison médicale est une structure accueillant des équipes pluridisciplinaires : professionnels médicaux et paramédicaux y dispensent des soins de santé primaires, continus, polyvalents et accessibles à toute la population.

Son action vise à une approche globale de la santé, considérée dans ses dimensions physiques, mais aussi psychiques et sociales, et une approche intégrant le curatif, le préventif et la promotion de la santé.

À PROPOS DE COUDOUROUSSE

À la suite des activités provisoires mises en place sur la zone d'activités Coudourousse (tri sélectif...), la municipalité avec les services de l'État ont rencontré le propriétaire et la société d'exploitation. Des réunions complémentaires, qui auront lieu

dans le courant du mois de novembre avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, permettront d'encadrer et de maîtriser la période transitoire à la démolition des bâtiments les plus vétustes.

Les travaux dans les écoles

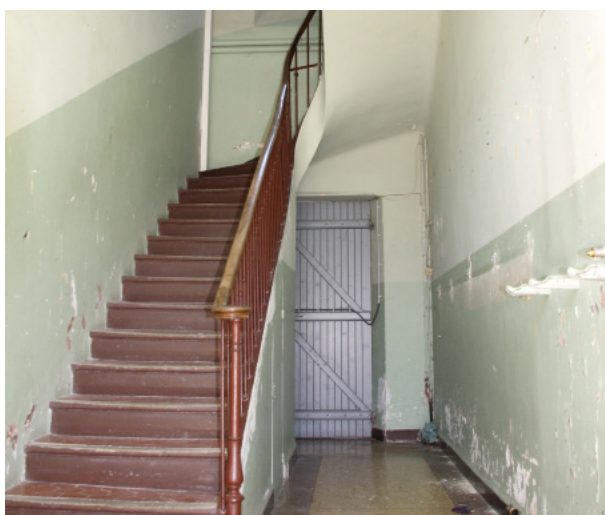
La trêve estivale a été profitable à des travaux de rénovation dans l'école élémentaire Jules Ferry. Dans les couloirs menant aux salles de classe du bâtiment principal, les dalles de faux-plafonds ont été remplacées et un éclairage à LED (à détection) a été installé par les agents des services techniques de la Ville. Des travaux de peinture et de réfection ont également été entrepris, notamment dans l'ensemble des couloirs menant aux salles de classe. La rénovation de la cage d'escalier qui donne accès aux 4 logements existants a également été réalisée. Le choix des couleurs a été fait par les personnels utilisateurs. Le montant de cette opération s'élève à 13170€ HT, financés à hauteur de 70% par le Département, au titre de travaux de proximité.



AVANT

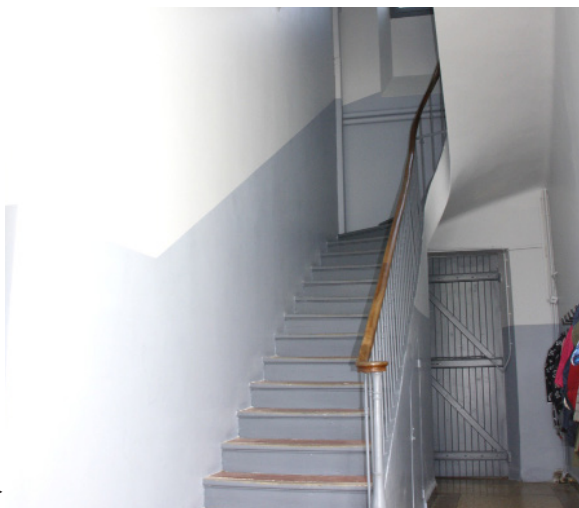


APRÈS



◀ AVANT

APRÈS ▶



UN PORTAIL D'ACCÈS SÉCURISÉ INSTALLÉ AU COMPLEXE SPORTIF DU PLATEAU DE LA PLAINE



◀ À l'image de l'ensemble des portails des bâtiments communaux (foyer, écoles...), un portail autoportant donnant accès au complexe sportif a été installé. Il possède un système de contrôle d'accès sécurisé et de commande à distance. Un autre accès spécifique pour les piétons a été aménagé. Le coût de ces aménagements s'élève à près de 12 000€, financé à 50% par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

UN NOUVEAU TROTTOIR SUR LA PLACE VICTOR-HUGO

Afin de poursuivre l'amélioration de la qualité du cadre de vie, le trottoir qui longe les bâtiments de la place Victor-Hugo a été entièrement refait en béton désactivé et remis aux normes. Les travaux se sont achevés à la fin du mois de septembre et l'ensemble des stationnements a été conservé. Par ailleurs, une réflexion, en concertation avec les citoyens, est actuellement menée autour de l'aménagement de cette place, un lieu de vie partagé.



La rénovation des bâtiments communaux se poursuit

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux, l'étanchéité du toit-terrasse de la salle des fêtes, sur la partie Est, a été reprise, ainsi que l'étanchéité de l'auvent, sur le péron. Le tableau électrique de ce bâtiment a été entièrement refait. Des radiateurs à eau chaude muraux ont été installés et la salle des fêtes est désormais équipée d'un nouvel éclairage à LED. La centrale de traitement d'air (CTA) a été remplacée par un système de pompe à chaleur, plus économique, en termes de consommation d'énergie. Le montant de l'ensemble de ces opérations s'élève à près de 121 000€ HT, subventionnés à hauteur de 50% par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Rappelons que dernièrement, une centrale de traitement d'air (CTA) a été installée, au gymnase. La chaudière de l'école maternelle a également été remplacée par un équipement plus économique et la salle plurivalente du Plateau de la Plaine est désormais pourvue d'une chaudière à granulés de bois et à noyaux d'olives.



DES NOUVEAUX JEUX AUX PARCS POUR ENFANTS

Une toute nouvelle structure de jeux évolutive a dernièrement été installée dans le parc pour enfants, situé dans les espaces verts collectifs du quartier de la Pourane. L'ancienne structure, abîmée, a été démontée et des aménagements

ont été réalisés pour accueillir ce nouvel espace qui ravira les plus jeunes.

Dans l'autre parc pour enfants, situé le long du Vallat au théâtre de verdure, les lames en bois de plusieurs bancs qui étaient abîmées ont été restaurées.

Une nouvelle balançoire est également venue remplacer l'ancienne qui était cassée. Le montant de ces opérations s'élève à 19 000€ HT, subventionné à hauteur de 50% par la Métropole Aix-Marseille-Provence.



DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE TERRAIN DU FUTUR PARC PHOTOVOLTAÏQUE



Dans le cadre de la création du parc photovoltaïque, à l'Espougnac, un diagnostic archéologique sur le terrain, a été demandé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). À la suite de ce travail, les services de l'État

ont prescrit des fouilles archéologiques préventives. Urbasolar, l'opérateur locataire du terrain par bail emphytéotique, a donc diligenté l'opérateur d'archéologie préventive, Paléotime, pour effectuer ces fouilles qui devraient durer jusqu'en janvier 2021.



Opération d'enlèvement de véhicules en stationnement abusif

Le respect du code de la route doit être appliqué par tous les propriétaires de véhicules. Même en stationnement, ces dits véhicules doivent être en conformité avec les textes en vigueur (assurance et contrôle technique). Dans une volonté politique de toujours faire mieux pour le stationnement, la commune poursuit son engagement dans le cadre de l'opération d'enlèvement de voitures dites "ventouses" voire d'épaves, menée par la police municipale, en étroite collaboration avec la gendarmerie de Peyrolles en Provence. L'objectif est de fluidifier et de réguler la circulation et le stationnement. Lors de cette opération de contrôle, les propriétaires des véhicules en stationnement abusif qui ne respectent pas le Code de la route seront verbalisés, selon l'article 417-



12 du Code de la route. La régularité des documents administratifs de ces véhicules (assurance et contrôle tech-

nique) sera également vérifiée, et les propriétaires seront verbalisés. Le véhicule sera ensuite enlevé puis emmené dans un garage agréé par la préfecture, comme le garage Auto relais des Alpes de Peyrolles en Provence, qui l'acheminera ensuite vers la fourrière automobile. Cette démarche sera signifiée par courrier aux propriétaires.

Les contrevenants encourent :

- une amende de 35€
- pour les frais d'enlèvement du véhicule 115,60€
- 6,60€ par jour pour les frais de garde du véhicule.

Cette opération est actuellement menée dans le centre de village puis sera progressivement réalisée dans les périphéries.

LE PACTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SE MET EN PLACE

Un collectif de citoyens a proposé aux candidats aux élections municipales de signer un pacte pour la transition pour aller encore plus loin dans la participation des citoyens à la vie de la cité. Le "Pacte pour la transition écologique" vise à mettre en oeuvre des actions concrètes pour construire une commune plus écologique, solidaire

et démocratique. Les citoyens sont associés pour participer à la construction la politique locale, et l'intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale. Un groupe de citoyens travaille actuellement sur des dispositions et des moyens à mettre en place, afin de permettre à tous les Meyrarguais d'y participer.

RECENSEMENT 2021 : DEVEZ-VOUS AGENTS RECENSEURS À MEYRARGUES

Une campagne de recensement de la population pour l'année 2021 va être réalisée du 21 janvier au 20 février 2021. Dans ce cadre, la commune de Meyrargues, mandatée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour réaliser cette enquête, recrute des agents recenseurs qui seront rémunérés. Pour postuler, il n'est pas nécessaire de disposer d'un niveau d'études particulier, vous pouvez être étudiants, actifs ou retraités. Il faut toutefois disposer

de temps, être organisé, sérieux, volontaire et bien connaître le village. Une formation sera dispensée aux agents recrutés avant le début des enquêtes.

→ Pour s'inscrire envoyer un CV et lettre de motivation au service urbanisme : 04 42 57 58 12 ou urbanisme@meyrargues.fr
Infos sur www.le-recensement-et-moi.fr

La revégétalisation du théâtre de verdure est amorcée



Les machines étaient spectaculaires. Et, en peu de temps, des platanes malades, atteints du chancre coloré, ont disparu du paysage du théâtre de verdure. Dernièrement, des travaux d'abattage préparatoires à la replantation d'arbres ont été entrepris au théâtre de verdure, du côté de la scène ainsi qu'en contrebas de la résidence de l'Argentièr. Bien évidemment, c'est toujours un véritable pincement au coeur : abattre des arbres ne se fait jamais de gaieté de coeur. Pour autant, il s'agit bien de notre sécurité à tous. Il faut ne prendre aucun risque et surtout intervenir pour préserver les espèces encore saines et éviter tout risque de contamination. Après expertise des services de l'État, il s'est avéré que plusieurs platanes étaient malheureusement atteints du chancre coloré (un champignon incurable qui affecte les platanes et provoque leur dépérissement de l'intérieur, pouvant conduire à la chute brutale d'éléments de l'arbre, voire de l'arbre entier). Ces arbres risquaient de devenir menaçants.

Afin d'enrayer la propagation nationale de cette maladie extrêmement contagieuse pour les autres platanes, les services de l'État ont imposé à la commune, l'abattage des arbres atteints et des platanes voisins. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux, ont été abattus. Des nouvelles essences seront plantées et la santé des autres arbres reste suivie de près.

DES NOUVELLES ESSENCES SERONT PLANTÉES

Afin de préserver l'aspect verdoyant et agréable du site, ces platanes seront, bien entendu, remplacés par des essences locales et endémiques (type micocouliers, tilleuls...), non sensibles à cette maladie. Pour assurer une qualité d'usage malgré cette intervention, un groupe de travail s'est constitué et des réflexions sont en cours notamment pour l'installation d'une ombrière. Il s'agit, d'une des actions d'amélioration de la qualité de cet espace qui accueille de nombreuses manifestations.

LUTTE CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES : LA LONGUE HISTOIRE N'EST PAS FINIE



La municipalité poursuit, sans relâche, sa lutte contre les incivilités, la pollution et le manque de savoir-vivre. Ainsi 35 tonnes de déchets (mobilier, ferrailles, bois, matériels électroménagers...), déversées sauvagement le long de la RD561 (voir photos), ont été enlevées. La commune a mis en place des partenariats avec le Département, les entreprises

Vinci et Durance Granulats, afin de permettre aux services techniques communaux de procéder à l'enlèvement de ces déchets qui sont un véritable fléau. La municipalité veut l'éradiquer pour protéger notre cadre de vie et nos espaces naturels. Une organisation complexe qui a pris du temps car il a fallu mobiliser les différents intervenants pour se débar-

rasser de ces rebuts et mettre en place provisoirement un système de "protection" efficace des espaces (voir photo), comme il en existe déjà plusieurs sur la commune. Une rangée de rails en béton autoroutiers a été installée pour limiter ces dépôts, sur le même principe que les tranchées et des merlons de protection créés chemin des Traversières.

L'équipe de Concordia redonne vie à l'escalier en pierre

Une belle "aventure" et des "vacances participatives" profitables à tous. La vocation de l'association Concordia semble faire des émules. Du 15 au 31 juillet, comme l'an dernier, une douzaine de jeunes bénévoles, entourée de deux animatrices et d'encadrants techniques, s'est à nouveau réunie à Meyrargues, pour travailler sur un projet collectif d'utilité publique en découvrant la région. Dans le cadre de ce chantier participatif, encadré par deux techniciens et validé par l'architecte des Bâtiments de France, l'équipe de jeunes bénévoles a poursuivi les aménagements qui avaient été commencés l'an dernier, à savoir la création d'un sentier qui relie la rue du Roy René au parc du château. Sur ce même cheminement, un ancien escalier en pierre de taille, aujourd'hui presque totalement enfoui sous la terre, menait jusqu'à un portillon situé au pied du château. Investis et disciplinés, les

apprentis maçons se sont ainsi attelés à ce travail de fourmis, sous la férule de Marc Klapczynski, artisan-bâtitseur, spécialisé dans la pierre sèche. *"Un chantier participatif difficile qui s'est très bien passé, signale Marc. Ils ont été très volontaires, respectueux et ont travaillé dans une belle ambiance, en faisant preuve de tolérance et de respect"*. Des valeurs louables ainsi inculquées, qui font partie des conclusions encourageantes que l'on peut faire sur ce projet porté par la municipalité, en partenariat avec Concordia. Au-delà, les jeunes ont participé à la vie du village et ont constaté un bel élan de solidarité meyrarguais, notamment de la part des commerçants. Le président de la Région, Renaud Muselier, a dernièrement félicité la commune pour son investissement dans ce chantier collectif et : *"pour cet engagement auprès de la jeunesse qui vous honore"*.



CONCORDIA. Depuis 70 ans, Concordia propose de nombreuses actions telles que ces initiatives de chantiers participatifs qui permettent à des jeunes, et des moins jeunes, d'apprendre en voyant du pays. Ces projets sont financés par la Région Paca, le Département, la Drac Paca et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Paca.
→ Infos www.concordia.fr



L'ANCIEN CHEMINEMENT POUR ATTEINDRE LE CHÂTEAU S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Sur les recommandations de l'Architecte des bâtiments de France, l'équipe de jeunes et les encadrants techniques ont mis au jour un escalier en pierre de taille, visiblement ancestral, qui avait subi les affres du temps. Il s'étend sur plusieurs mètres de dénivelé, à l'ombre des chênes, et rejoint l'ancien petit portillon, situé sur l'esplanade en contrebas de l'entrée du château. Les anciennes pierres ensevelies ont été récupérées mais certaines avaient disparu. Les jeunes ont dû en rechercher aux

alentours, puis les déterrer pour les ramener. Elles ont ensuite été taillées, puis soigneusement replacées pour redonner une nouvelle vie à cet escalier tout en conservant son aspect initial. Un travail de terrassement a également été effectué pour permettre la restauration de cet espace. Ainsi certaines parties du cheminement ont dû être reprises face à la nature qui avait naturellement repris ses droits. Un travail titanesque dont le résultat est sans nul doute très réussi.



Une saison singulière pour les sapeurs-pompiers



La saison aura été marquée par l'important incendie de Martigues qui a parcouru près de 1000 hectares de végétation et sur lequel les sapeurs-pompiers de Meyrargues sont intervenus en renfort. De juin à septembre, au travers du dispositif de surveillance habituel contre les feux de forêt, l'ensemble de l'effectif meyrarguais a donc été sollicité. *"La saison estivale a été éprouvante pour les équipes, mais nous avons eu des conditions climatiques plus clémentes et l'absence d'un long épisode caniculaire comme on a pu connaître ces dernières années"*, précise le lieutenant Emmanuel Valverde, chef

de centre de secours de Meyrargues, en poste depuis janvier dernier. Les équipes de secours n'ont toutefois pas ménagé leur peine avec une cadence soutenue. Cette année le nombre d'interventions a été forcément moins important du fait du confinement, notamment en termes d'accidents de la route. 1163 interventions ont été effectuées par les sapeurs-pompiers de Meyrargues, dont 70% de sorties pour du secours à la personne. Par ailleurs, le centre de secours a connu cet épisode inédit de confinement avec la mise en place d'un Plan de continuité d'activités avec un effectif réduit présent

à la caserne, afin de limiter les risques de contamination. On dénombre ainsi quelques interventions sur des suspicions de cas de Covid-19 ou des cas avérés. Dans cette configuration singulière d'urgences, les services de secours ont mutualisé leurs compétences. Ainsi le Codis 13 et le Centre de traitement de l'alerte (CTA) ont assuré la réception de certains appels afin de compléter les services du Centre 15, bien souvent submergé d'appels téléphoniques.

→ **Sainte-Barbe :**
Samedi 5 décembre
à 11h.

UNE JOURNÉE D'IMMERSION LE 28 NOVEMBRE

C'est une nouveauté initiée par le lieutenant Valverde. Une journée d'immersion réunira tous les postulants souhaitant devenir sapeurs-pompiers, le 28 novembre sur le bassin. Cette journée permettra de découvrir en quoi consiste cet engagement citoyen ainsi que sa formation (tests de présélection, tests physiques...). Il

sera ainsi proposé des explications et une première approche sur ce que représente la fonction de sapeurs-pompiers afin de préparer les jeunes postulants aux tests auxquels ils seront soumis en février prochain. Cette démarche permet ainsi d'aviser précisément les postulants à cette fonction.

LE CHIFFRE

1163

Le nombre d'interventions du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 2020, dont 70% en secours à la personne.

Les dons des Meyrarguais acheminés vers les Alpes-Maritimes. Face aux conséquences désastreuses de la tempête Alex, le centre de secours a collecté des dons pour les acheminer vers les Alpes-Maritimes. Une remarquable collecte (aliments, vêtements, produits pour bébés, couvertures...) a pu être effectuée grâce à la formidable mobilisation des Meyrarguais. Un grand merci pour cet élan de solidarité.

LE CENTRE DE SECOURS

Le centre de secours, installé depuis 1997 dans l'ancienne coopérative, compte 85 sapeurs-pompiers, dont 13 femmes, ainsi qu'une secrétaire. Parmi eux 6 sont pompiers professionnels. Ils interviennent sur les communes de Meyrargues et du Puy-Sainte-Réparate, en premier appel, et à Venelles et Pertuis, en deuxième appel.

LE CALENDRIER DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs-pompiers fait savoir qu'un nouveau calendrier a été édité. La distribution s'effectue du 1^{er} novembre au 15 décembre 2020. Par ailleurs, pendant le confinement et soucieuse d'améliorer le quotidien des sapeurs-pompiers, l'Amicale a accompagné les équipes de garde du centre de secours dans leurs besoins quotidiens (repas de début et de fin de saison, alimentation, collations...).
COMPOSITION DU BUREAU : Pascal Azzaro (président), Jérôme Ponte (secrétaire), Jean-Philippe Oriol (trésorier), Caroline Damon (vice-présidente), Corentin Barguillet (secrétaire-adjoint), William Besse (trésorier-adjoint), Jérôme Najman (coordinateur des événements sportifs), Nicolas Gazave (coordinateur événements festifs).
→ **Contact :** 04 42 63 60 30 ou amicale.pompiers.meyrargues@outlook.fr

Sarah Brustolin part à conquête du bien de vos rêves

Elle est jeune mais déjà auto-entrepreneuse et a visiblement la tête bien ancrée sur les épaules. Sarah Brustolin, dynamique meyrarguaise, a récemment goûté à l'entrepreneuriat et semble ainsi avoir trouvé sa vocation. Elle est, depuis presque un an, conseillère en immobilier, spécialisée dans la recherche de biens tant à la vente qu'à l'achat. Comprenez qu'il suffit de lui donner tous les critères que vous recherchez pour l'acquisition ou la vente d'un bien et qu'elle s'engage à trouver la maison de vos rêves ou l'acheteur potentiel de votre résidence familiale. Philanthrope et d'une disponibilité à toute épreuve, elle met un point d'honneur à apporter une réponse positive et privilégie le contact avec ses clients. Elle est avant tout animée par l'aspect humain de cette profession difficile, parfois injustement galvaudée, qui met bien souvent les nerfs à rude épreuve. *"J'essaie de me mettre à la place*



« Nous construisons aujourd'hui votre projet de demain. »

de mes clients pour les accompagner dans ce qui est souvent le projet d'une vie, comme l'agrandissement d'une famille", glisse-t-elle avec un sourire. Titulaire d'un master en école de commerce, elle s'est ensuite formée au métier de l'immobilier pour devenir une experte dans son métier et répondre au plus juste aux attentes de ses

clients. Ambitieuse, elle a su s'entourer de personnes compétentes en se rattachant au jeune groupe aixois Lifestone Immobilier, qui a vu le jour en janvier 2020. Ce dernier appartient au Groupe Pluralle qui propose à ses clients une offre "360°C", unique sur le marché. *"Il s'agit de pouvoir conseiller ou orienter les clients vers d'autres professionnels qui pourraient compléter leurs attentes ou leurs besoins, au-delà de la recherche ou de la vente d'un bien immobilier tel que la gestion de patrimoine, la défiscalisation, l'assurance vie, la gestion locative, le syndic ou encore le courtage en prêt et le rachat de crédit"* décrit-elle, en précisant que l'objectif est de satisfaire pleinement les clients en leur proposant un éventail de services sur mesure. Sarah Brustolin intervient principalement sur l'ensemble du pays d'Aix et aussi dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

→ **Contact : 06 14 86 27 09**
sarah.brustolin@lifestone.fr

ICPS 3D peut (re)produire des pièces à l'infini

Yannick Bonnet a fait partie des Meyrarguais qui se sont mobilisés pendant le confinement. Dirigeant d'ICPS 3D, un bureau d'études en ingénierie mécanique et fabrication de prototypes 3D, il avait distribué gratuitement aux commerçants meyrarguais des visières de protection, qu'il a conçues. *"Nous avons réagi dans l'urgence, face à un besoin, afin de fournir le plus rapidement possible des solutions de protection de secours aux Meyrarguais",* rappelle-t-il. Une démarche solidaire qui illustre parfaitement la philosophie et l'investissement dans le village de ce jeune Meyrarguais, à l'instar de ses participations aux ateliers de "repair café" organisés régulièrement aux Taraïettes. Après des études en ingénierie-mécanique, Yannick a d'abord travaillé pour le projet ITER, sur la conception d'une partie du réacteur, avant de préférer créer son bureau d'études en ingénierie mécanique avec son atelier de fabrication. Son entreprise ICPS 3D est ainsi née, en février 2014. Elle compte aujourd'hui 5 salariés et dispose d'imprimantes 3D, de scanners 3D d'ateliers d'usinage et de fabrication. Il peut ainsi (re)produire toutes sortes de pièces, de toutes formes et de toutes de matières (plastique, acier, caoutchouc, silicone...), souples, rigides, lisses ou granulaires... *"On peut créer, par exemple, des boîtiers étanches pour y intégrer un circuit*

« Les possibilités sont infinies. On peut reproduire, des pièces de toutes formes et de toutes matières. »



imprimé, indique-t-il en montrant ensuite la reproduction d'un coeur, sur mesure, proposé à des médecins pour préparer

une opération. On peut imprimer des pièces de véhicules, de machines, de prothèses ou encore de réacteurs..." Somme toute, les possibilités sont infinies. Par ailleurs, passionné d'archéologie, il allie cette passion avec ses compétences en travaillant par exemple avec le Muséum d'histoire naturelle d'Aix. *"Ils ont dernièrement découvert un dinosaure, l'Arcovenator, qui aurait vécu près de Pourrières (83), raconte-t-il. Notre rôle est de reconstituer des parties du corps de cette espèce en scan-*

nant par exemple les os du crâne, pour les symétriser et les imprimer en 3D, détaille-t-il. Investi dans le village, qu'il apprécie pour sa "dimension humaine", Yannick s'applique avant tout à donner de son temps pour les autres (lire encadré ci-dessous).

POUR LES MEYRARGUAIS

En marge de son activité, Yannick Bonnet propose, exclusivement aux Meyrarguais, de concevoir gratuitement des petites pièces à la demande pour du dépannage ou des réparations, par exemple.

→ Ingénierie, Conception, Prototypage, Service (ICPS) 3D : 04 84 49 05 08.

Contact : 06 51 50 63 70 -

email : yannick.bonnet@icps3d.com

Site internet : www.icps3d.com

LE TAXI DE MICHEL CHENAF S'EST MIS "AU VERT"

Installé depuis 2014, à Meyrargues, en tant que chauffeur de taxi, Michel Chenaf est conventionné pour les transports médicalisés des personnes. Dernièrement, il a fait l'acquisition d'un nouveau modèle de véhicule de transport électrique, autrement dit "100% écolo". Par ailleurs, grâce à des équipements spéciaux dont le taxi est pourvu, les accès à ce nouveau véhicule sont facilités notamment pour les personnes à mobilité réduite (voir photo ci-contre). Une bonne nouvelle quand on sait que les transports médicalisés des personnes représentent 90 % de son activité. Une belle initiative qui limite l'empreinte écologique et prouve une fois de plus que pour les Meyrarguais les préoccupations environnementales tiennent une place de choix.

→ Contact Michel Chenaf : 06 18 83 24 02.



Ces nouvelles façades qui embellissent le centre du village

Difficile de passer à côté de la restauration des façades du bâtiment, situé sur le cours des Alpes, au niveau de l'intersection donnant sur la traverse Belle Fontaine. Décroûtage, taille de pierre, ajustement des pierres, enduits avec finition au frotté fin... Depuis plusieurs mois, des équipes des entreprises de Lucas Menjou et de Clément Thireau, spécialisées en maçonnerie du patrimoine, s'affairent à redonner une nouvelle vie aux façades de ce petit immeuble. Cette propriété privée est composée d'un local commercial au rez-de-chaussée et d'appartements aux étages, actuellement réhabilités. Une inscription ancienne, au-dessus de l'entrée a été mise au jour mais elle a subi les stigmates du temps. Elle va être redessinée à l'identique et pourra ainsi rappeler l'histoire qui s'est jouée dans ce bâtiment (lire ci-dessous). Ainsi, avec l'intervention de Marion Long, peintre en décor du patrimoine, et de spécialistes du bâti ancien, dont deux stagiaires du Gabion, l'aspect originel du bâtiment s'esquisse progressivement donnant un certain cachet et une authenticité à cet immeuble ancien.



LE RAVALEMENT DES FAÇADES PEUT ÊTRE FINANCÉ À HAUTEUR DE 70%

Cette opération entre dans le cadre de "l'opération façades", mise en place par le Département et accompagné par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 13). Elle concerne les bâtiments inscrits dans un périmètre délimité. Ce dispositif, instauré pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la réhabilitation du centre ancien, permet aux particuliers de bénéficier d'une aide financière à hauteur de

70% du montant des travaux. L'opération étant victime de son succès, la liste d'attente des personnes qui peuvent prétendre à bénéficier de ces aides est déjà longue.

Rappelons qu'un nuancier de couleurs pour vos travaux est disponible sur meyrargues.fr et en mairie.

→ **Rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE**
(jeudi matin, tous les 15 jours) : 04 42 57 58 12.

LA PETITE HISTOIRE DU CERCLE DU PROGRÈS

Lors de cette opération de ravalement de façades une ancienne inscription a été mise au jour : Cercle du Progrès. Apposée au-dessus de l'enseigne de l'ancien Casino, dans une calligraphie cursive aux fioritures d'époque, l'enseigne raconte une histoire. Celle que Francis Brun, mémoire du village, nous rappelle dans les grandes lignes. Ce lieu, fondé à la fin du XXI^e siècle, était emblématique. Les grands-parents paternels de Francis, Edouard et Marie Brun, en étaient, à l'époque, les gérants (Edouard Brun a été élu premier adjoint à la mairie en 1919). À Meyrargues, il y avait deux

Cercles* : Celui du Progrès et celui de la Renaissance", situé à l'époque au Café du Centre (actuel restaurant le Napoli). Deux Cercles bien distincts. "Celui du Progrès avait une clientèle de gauche (appelée les "rouges"). Le Cercle de la renaissance recevait une clientèle de droite (appelée les "blancs"). Chacun avait ses habitudes, ils ne se "mélangeaient" pas", raconte Francis. Il ajoute, amusé : "la semaine, ils travaillaient ensemble. Puis, le week-end, ils se retrouvaient dans leur cercle respectif pour partager des moments, échanger et faire entendre leurs voix". Pourtant, il n'était

pas rare d'entendre dire, d'un rouge parlant d'un blanc ou vice versa : "c'est tout de même un brave type". "Ainsi va la vie qui est un passage qu'il vaut mieux vivre en harmonie avec tous". Sur la façade du Cercle du Progrès, a été apposée la toute première boîte aux lettres du village, de 1835 à 1862, relevée par la Poste de Peyrolles. Ce Cercle a ensuite fermé, dans les années vingt pour devenir, bien plus tard, une épicerie.

Propos recueillis auprès de Francis Brun.

*Source Petit Robert : Les Cercles sont des lieux loués et organisés à frais communs, où les membres d'une association se réunissent : Cercles littéraire, politique et militaire.



→ Devant le Cercle du Progrès en 1928 (de g. à dr.) : Raoust, Pierre Blanc, Louis Lambert, Joseph Mure, Maruis Long, Vert, Brunet, Pellouttier.

IMAGES ARCHIVES FRANCIS BRUN

Une rentrée scolaire inhabituelle mais sereine

Les écoliers avaient quitté leurs salles de classe au rythme des mesures sanitaires contraignantes. Pour autant, c'est dans une joyeuse effervescence que 317 élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Ils sont répartis en 9 classes pour 204 élèves, à l'école élémentaire, dirigée par Bruno Bonnet. Et en 5 classes, pour 113 élèves, à la maternelle, encadrées par Stéphanie Ferrando. Forts de l'expérience de la fin de l'année scolaire, toutes les parties prenantes ont mobilisé toute leur énergie pour que cette rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions possibles, malgré les circonstances et les protocoles complexes à mettre en place. Elle s'est ainsi déroulée en toute sérénité et de nouvelles dispositions sont désormais instaurées. *"Équipes enseignantes, directeurs, personnels des écoles, services techniques, administratifs, communication et élus se sont énormément investis et ont mis en place des mesures sanitaires pour faciliter la scolarité des petits meyrarguais malgré les conditions contraignantes de la crise actuelle. Leur*

implication sans faille pour le bien-être des enfants mérite d'être soulignée, indique Sandrine Halbedel adjointe aux Affaires scolaires.

LES HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :
DE 8H30 À 12H ET
DE 14H À 16H30

ENTRÉES ET SORTIES

- **À l'élémentaire, les entrées et sorties se font par deux accès différents** afin de faciliter la distanciation sociale. Le portail principal pour les CE2, CM1 et CM2 et l'entrée vitrée donnant accès à la garderie pour les CP et les CE1.

- **À la maternelle les entrées et sorties sont échelonnées :**

Entrées :

- Grande Section (GS) : 8h20
- Moyenne section (MS) : 8h30
- Petite section (PS) : 8h40

Sorties :

- 16h20 : PS de Stéphanie Ferrando
- 16h25 : MS/GS d'Elodie Bonnacorsi
- 16h30 : GS d'Amélie Thibault
- 16h35 : PS/MS de Sylvie Gascuel
- 16h40 : PS/MS de Valérie Delalaing

GARDERIE ET ÉTUDE SURVEILLÉE

Les garderies sont assurées dans la salle de garderie à l'entrée vitrée de l'école élémentaire : de 7h30 et jusqu'à 8h30. Pour les maternelles, la garderie du soir est assurée de 16h30 à 18h (dans les locaux de la salle de garderie, située à côté de l'entrée vitrée de l'élémentaire). Une sortie est aussi prévue à 17h20 pour les élémentaires, sur signature d'une décharge fournie au personnel à l'avance.

RAPPEL POUR LA CANTINE :

Tout changement de jour de restauration doit être signalé auprès du restaurant scolaire 8 jours avant la date, via le formulaire en ligne sur meyrargues.fr ou la fiche de modification également téléchargeable sur le site internet de la commune.

RAPPEL

Horaires de la garderie et de l'étude surveillée : 7h30-8h20 et 16h30-18h (tarif : 1,40€)
Tarif du repas : 2,70€.

LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES

ELEMENTAIRE : Cécile Evrard et Ludovic Level (CP), Sandrine Morazzani (CP), Diane de Sevin (CE1), Valérie Gosset (CE1), Frédéric Heissler (CE2), Lionel Lévêque (CE2), Bruno Bonnet et Naïs Reynard (directeur-CM1-CM2), Stéphanie Larousse et Océane Baldaccini (CM1-CM2), Frédéric Albano (CM1-CM2).

MATERNELLE : Stéphanie Ferrando (directrice-petits), Sylvie Gascuel (petits-moyens), Valérie Delalaing (petits-moyens), Elodie Bonnacorsi (moyens-grands), Amélie Thibault (moyens-grands).

FLASHMOB DES COLLÉGIENS EN HOMMAGE AUX PERSONNELS SOIGNANTS

Le collège Jean Jaurès, de Peyrolles, s'est mobilisé pour remercier les personnels soignants qui se sont investis sans relâche lors de la pandémie de Covid 19. La chorégraphie du flashmob a été travaillée pendant la période de confinement à l'aide d'un tutoriel vidéo réalisé par les professeurs d'EPS du collège et envoyé aux participants. Des répétitions ont été organisées en mai, lors de la reprise au collège avec les élèves de 6^e et de 5^e. En parallèle, des élèves volontaires ont réalisé une affiche de remerciements aux soignants. En juin, huit groupes de danseurs et danseuses, élèves et personnels du collège, se sont succédé sur le plateau sportif afin de réaliser le flashmob sous forme de clip vidéo de 3 minutes en hommage aux personnels soignants.



Roscomoe : une expo entre arts, sciences et fiction

Passionnante ? Originale ? Transversale ?

Difficile de trouver les mots pour définir l'exposition Roscomoe qui s'est tenue à la médiathèque jusqu'au 26 octobre. Le plasticien Olivier Morvan (photo) a présenté son travail interdisciplinaire, mêlant plusieurs médiums (photos, vidéos, dessins, croquis, gravures, peintures...), et ses explorations autour d'un ver extraordinaire, qui existe, et possède la singularité de se nourrir exclusivement de lumière. Bien sûr, l'histoire de ce ver vert est bien plus complexe et fait l'objet de recherches de nombreux scientifiques. En ce sens, la présentation de ces créations visuelles était plus qu'une exposition. C'était la découverte d'un véritable projet croisant arts, sciences et fiction, née d'une collaboration de plusieurs artistes et scientifiques, à l'initiative d'Ewen Chardonnet (artiste et journaliste



français). Roscomoe, graphiquement développé par Olivier Morvan, s'inscrit plus largement dans un projet européen dans le cadre du réseau informel ArtLabo entre l'association Ping (Nantes), le Laboratoire M3 (Finistère) et le collectif PostGravityArt (Slovénie). Ainsi au fil des recherches de l'artiste, on pouvait déceler les premiers travaux scientifiques autour de ce ver singulier devenu un modèle biologique fascinant pour les chercheurs, à l'image de

certaines bactéries des fonds marins -de magnifiques gravures anciennes de ces bactéries étaient également exposées-. Rappelons que malgré les difficultés dues aux conditions sanitaires, l'équipe de la médiathèque s'applique à maintenir des manifestations en respectant les mesures sanitaires en vigueur. **Restez informés :** meyrargues.fr - 04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

LES ÉCOLIERS ONT RENCONTRÉ ELIE DARCO DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE



Dans le cadre de sa participation au Festival de l'imaginaire, l'équipe de la médiathèque a organisé une rencontre entre les élèves de CM2 et l'auteure Elie Darco, autour de son roman *L'îlot mécanique*. La médiathèque a offert un roman à chaque écolier. Ces derniers, intéressés, ont assailli l'auteure de questions pertinentes. Ils ont manifesté un intérêt certain pour ce roman de science-fiction, imaginant même une suite. L'auteure a également animé un atelier d'écriture autour de cette nouvelle pour adultes et adolescents.

MÉTROPOLIS
AIX
MARSEILLE
PROVENCE

LECTURE
PAR NATURE

20 OCT. 2020 16 JANV. 2021

LITTÉRATURE
& MUSIQUE

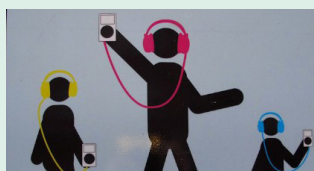
La médiathèque participe à la manifestation Lecture par Nature, initiée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec deux rendez-vous culturels le 7 novembre :



Silent poésie

7 novembre
14h00

Seconde Nature & ZINC



Silent party

7 novembre
17h00

Seconde Nature & ZINC

► **Atelier d'écriture et de performance sonore.** Initiez-vous à la cyberpoésie, à partir de documents à remanier et à remixer par les techniques inspirées de la musique électronique et minimaliste.

► **Restitution festive** des productions réalisées pendant l'atelier "Silent poesie", avec Boris Crack et un concert de LpLpo One Poulpe Band.

Marché de Noël et feu d'artifice du nouvel an sont au menu

Il est l'heure de rédiger votre lettre pour le grand nord ! Dimanche 6 décembre, pour la 13^e édition du marché de Noël, le Père-Noël s'installe avec son chalet sur le parking de la mairie. De nombreux exposants sont attendus pour proposer cadeaux, bijoux, vêtements, confiseries, charcuteries, douceurs, plats préparés... et des animations pour les enfants sont prévues avec notamment des structures gonflables gratuites et des balades à poney ou en calèche. L'occasion de venir faire des emplettes pour les fêtes et de profiter d'un moment magique en famille et entre amis.

Les Pat'patrouille reviennent

Face à la joyeuse hystérie collective des groupies de Pat'Patrouille, l'an dernier, les célèbres mascottes du dessin animé reviennent cette année avec davantage de surprises et déambuleront en musique, selon le protocole en vigueur, pour le plus grand bonheur des plus jeunes. Les visiteurs seront accueillis avec du vin et du chocolat chauds, offerts par Meyrargues Animations, si toutefois les conditions sanitaires le permettent. Toujours contrainte par le protocole sanitaire, l'équipe organisatrice prévoit de proposer la parade aux lampions pour les enfants, qui se dérou-



→ Les balades en calèche avec le Père-Noël et la parade des Pat'Patrouille vont faire des heureux.

lerait à 18h (inscriptions sur place). Le cortège de petits Meyrarguais ira jusqu'à la boîte aux lettres du Père-Noël pour y déposer leur précieuse lettre.

→ **Dimanche 6 décembre de 10h à 20h, parking de la mairie : 06 29 39 71 99 ou meyrarguesanimations@gmail.com**

Selon le protocole sanitaire en vigueur, certaines animations risquent de ne pas être proposées sous leurs formes habituelles. Ces événements seront maintenus si les conditions sanitaires le permettent.



FEU D'ARTIFICE LE 1^{ER} JANVIER

Le traditionnel feu d'artifice de la nouvelle année sera tiré depuis l'ancien stade, le 1^{er} janvier, à 18h. Si les conditions sanitaires le permettent, à l'issue, du vin et du chocolat chauds et des pompes à l'huile seront offerts par Meyrargues Animations.

Tous mobilisés pour cette édition spéciale du Téléthon 2020



Ce Téléthon 2020 revêt un caractère spécial compte tenu des conditions sanitaires. Il sera "hors du commun" et tous ensemble nous allons faire preuve d'innovation et d'imagination pour faire de ce Téléthon une édition inédite, autour du parrain national de cette année : Matt Pokora. Associations, commerçants,

citoyens... sont donc vivement invités à y participer. Les idées originales des associations mobilisées ne manqueront pas. Cette édition 2020 promet de bons moments de partage. La création du comité local d'organisation se peaufine, en partenariat avec la municipalité. Cette année, de nombreuses manifestations

pourront être retransmises sur internet pour s'adapter aux conditions sanitaires. Il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et c'est pour la bonne cause ! Rendez-vous pendant tous le mois de décembre.

→ **Retrouvez tout le programme sur meyrargues.fr**

PARTICIPEZ AU CONCOURS D'ILLUMINATIONS ORGANISÉ POUR NOËL

"Illuminez votre cadre de vie !" : la municipalité lance un concours d'illuminations de Noël pour donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique et scintillante. Ce concours est ouvert à tous les habitants de Meyrargues, dans trois catégories :

- Maisons individuelles (façades et jardins)
- Maisons de village et appartements individuels ou collectifs (façades, fenêtres et balcons)
- Commerces (vitrines et devantures)

Un jury composé des membres de la délégation Embellissement du village récompensera les plus belles décorations. Nombreux lots et cadeaux pour les gagnants dans chaque catégorie lors de la remise des prix autour du verre de l'amitié.

Les illuminations doivent être visibles depuis la voie publique entre 18h30 et 21h30, du 16 décembre au 3 janvier.

→ **Inscriptions avant le 16 décembre sur meyrargues.fr ou auprès de l'accueil de la mairie.**



Un chéquier solidaire avec le Rugby club pertuisien

L'initiative du Rugby Club Pertuisien pourrait donner des idées. Face à la crise sanitaire, à l'image de nombreuses structures, le club n'a pas pu organiser de manifestations permettant de subvenir aux besoins financiers de l'association. Approchant de l'anniversaire de ses 50 ans, le club a mis en place un système de dons et particulièrement celui du "chéquier solidaire RCP", valable jusqu'au 31 décembre 2021. Le principe est simple : vous cotisez pour un chéquier d'une valeur de 50€

(déduction fiscale possible) qui pourront être ensuite dépensés chez les partenaires commerçants divers et variés, situés à Pertuis et à la Tour d'Aigues (restaurants, cafés, magasins de prêt-à-porter, coiffeurs, bureau-tique, bowling, bijoux, mode et beauté, automobile, expert-comptable, retraite...). Pour l'heure, 38 partenaires ont adhéré à ce système d'échange de bons procédés et

d'autres enseignes pourraient les rejoindre. Ce projet solidaire permet de soutenir le club et, de leurs côtés, les commerçants peuvent ainsi se faire connaître. N'hésitez pas à vous renseigner dans l'album Le chéquier solidaire RCP sur la page facebook de l'association : CRP communication rugby pertuis.

→ **Contact RCP : pertuisien.rugby-communication@orange.fr ou 06 95 02 95 90**

 **CRP Communication Rugby Pertuis**





Rugby Club Pertuisien

HUMILITÉ

ENGAGEMENT

RESPECT



CRÉÉ LE 17/04/1971

280 LICENCIÉS

CHÉQUIER SOLIDAIRE

→ LE CLUB

→ LES COMMERCE

→ POUR VOUS

✓ SOUTIEN SUITE A LA CRISE

↑ AUGMENTATION DU CA

🛍️ RÉDUCTIONS ET GAINS

LES ASSOCIATIONS INVITÉES À DISPENSER DES ATELIERS AU CENTRE DE LOISIRS

La municipalité souhaite créer un partenariat entre les associations meyrarguaises et le centre de loisirs. Le but ? D'une part, proposer des activités diversifiées aux enfants accueillis au centre de loisirs. D'autre part, de faire connaître vos activités sportives, artistiques ou culturelles et de partager votre passion avec les jeunes meyrarguais.

Dans ce cadre, la municipalité sollicite donc toutes les associations qui souhaitent s'impliquer dans cette démarche.

Ces interventions seront rémunérées, il peut s'agir d'activités récurrentes ou ponctuelles, selon les disponibilités de chacun. Si vous souhaitez intervenir auprès des enfants du centre de loisirs, il vous suffit de remplir et de retourner le formulaire (disponible en mairie et sur meyrargues.fr) par email auprès directeur du centre, Laurent Cammilleri, à

centredeloisirs@meyrargues.fr ou de déposer ce formulaire en mairie, à l'attention de Laurent Cammilleri.

Il étudiera votre demande et vous contactera afin de vous apporter une réponse.

Un groupe Facebook exclusivement pour les associations

D'autre part, la commission associative a mis en place un groupe sur Facebook, afin de faciliter les échanges entre les associations meyrarguaises. Chaque structure pourra ainsi y partager des informations, faire des achats groupés, des échanges de services, demander ou proposer du matériel...

Adresse du groupe :

 www.facebook.com/groups/359481582080107



LES INSCRIPTIONS À LA CAMPAGNE DES RESTOS DU COEUR JUSQU'AU 6 NOVEMBRE

Les inscriptions pour la campagne des Restos du Cœur de cet hiver ont lieu au local de Peyrolles (route de la Durance) dans le respect des mesures sanitaires en vigueur les :

- lundi 2 novembre de 14h à 16h
- jeudi 5 novembre de 14h à 16h
- vendredi 6 novembre de 9h à 11h

Les demandeurs sont priés de venir munis des documents nécessaires à leur inscription (fiches de paie, feuille d'imposition, quittance de loyer, attestation chômage, attestation de la CAF, preuves d'endettement, pension alimentaire...)

Pour en savoir plus :
04 88 29 35 23 ou 09 83 64 71 45
ou ad13.peyrolles@restosducoeur.org

La première distribution de denrées est prévue vendredi 27 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h au local de Peyrolles.

ACM : le club multisports fait des adeptes

Aïkido, tir à l'arc, escalade, plongée... Il est le tout premier club "omnisports" fondé dans la commune, selon les souhaits du maire de l'époque, Marceau Poussardin. L'Athletic club meyrarguais (ACM), agréé jeunesse et sports, est ainsi né, en 1993. La philosophie de l'association est depuis restée intacte : "Permettre à tous, de pratiquer des sports dans des milieux ruraux, avec des cours de qualité, à des tarifs raisonnables, dispensés par des professeurs titulaires de brevets d'état", précise Thierry Verneau, secrétaire de l'association. Toujours selon cet état d'esprit de partage et de respect de l'autre, l'ACM propose des cours pour enfants et adultes, des stages multisports pendant les vacances scolaires et des stages d'aïkido (enfants et adultes). Il participe aussi aux manifestations du village, notamment au Téléthon, en proposant des initiations gratuites.



LE BUREAU : Présidente : Delphine Mattéi - Secrétaire : Thierry Verneau - Trésorière : Caroline Verneau. Dir. technique : Philippe Dehais.

→ **ACM : contacts.acm@gmail.com ou 06 12 36 40 59**
Site : sites.google.com/view/athletic-club-meyrarguais

L'AÏKIDO

"Ce sont des cours d'une grande qualité qui sont dispensés que ce soit pour les débutants ou les confirmés", fait remarquer Thierry Verneau. L'aïkido constitue la synthèse des arts guerriers pratiqués par les samouraïs depuis des siècles. Art de combat, il permet de se défendre à mains nues contre un ou plusieurs adversaires armés ou non. En aïkido, on utilise des techniques de projection et d'immobilisation ainsi que des coups portés aux points vitaux du corps. On utilise aussi des armes traditionnelles telles que le sabre et le bâton. "C'est un sport complet, ajoute Thierry. Il met en avant

une évolution personnelle et le dépassement de soi. Il se base sur la technique et l'apprentissage partagé où chacun peut apprendre de l'autre." L'ACM est affilié à la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (FFAB), ainsi qu'au CIAAM (cercle indépendant d'aïkido et d'arts martiaux). Le CIAAM a été créé pour permettre une pratique de très haut niveau et former les hauts gradés. Les passages de grades ont lieu en fin d'année ou durant les stages.

Adultes : mardi 19h30-21h

Enfants : jeudi 17h30-18h30 (5-10 ans) et 18h30-19h30 (11-15 ans).

L'ESCALADE

Dispensés par un enseignant chevronné, Yann Clavé, les cours d'escalade se pratiquent en intérieur, au gymnase, ou en extérieur au Pas de l'Étroit ou sur les sites régionaux référencés. Expérimenté et pédagogue, le professeur titulaire d'un brevet d'État enseigne cette pratique évolutive aux enfants comme aux adultes.

Adultes : vendredi 18h-20h

Ados (11-15 ans) : mercredi 18h-19h30

Enfants (9-12 ans) : jeudi 16h45-19h45 (2 groupes)

Enfants (5-8 ans) : vendredi 16h45-18h

TIR À L'ARC

Il s'agit d'une pratique du tir "instinctif" (sans viseur), une pratique proche de l'origine du tir de chasse. Elle peut être exercée en extérieur ou en intérieur (en hiver), habituellement sur des cibles 3D, sous la forme de parcours de tir à l'arc. Le tir à l'arc participe au développement de soi.

Dès 9 ans : sous forme de stages.

PLONGÉE ET STAGES

La plongée sous-marine se pratique essentiellement en été, lors des stages proposés par le club, le plus souvent sur la Côte bleue. Des passages de niveau de 1 à 4 peuvent être préparés.

Des stages multisports. Ils sont proposés pour les 9-13 ans, pendant l'été avec plongée, canoë, badminton, rugby, ping-pong, raid, escalade aïkido, tir à l'arc...

PORTRAIT...

DE PHILIPPE DEHAIS : ENSEIGNANT D'AÏKIDO 6^e DAN

Il enseigne l'aïkido depuis 35 ans. Il en impose, sait être à l'écoute, et connaît toutes les subtilités de cette discipline martiale. Après avoir pratiqué le judo et le karaté, Philippe Dehais rencontre l'aïkido, en 1972. En peu de temps, il devient ceinture noire et s'exerce sous l'autorité de maîtres japonais tels que les Maîtres Tamura, Chiba ou Nishio. Riche d'une expérience de dizaines d'années de pratique assidue, il possède un brevet d'État et le grade de 6^e dan (le plus élevé est le 8^e dan). Il dispense son enseignement dans les universités d'Aix et les dojos du pays d'Aix, dont Meyrargues. Son aïkido, contrasté d'une martialité incontestable, permet à chacun d'exprimer ses réelles possibilités, sur les plans physiques et mentaux. Philippe Dehais était là pour "l'ouverture du gymnase, il y a 30 ans !" C'est dire si les



prémices de la création de cours d'aïkido à Meyrargues, il s'en souvient. Depuis, bon nombre de Meyrarguais sont passés par son enseignement. "L'aïkido est une école de la vie, renchérit Philippe. Il admet apprendre beaucoup des échanges avec les enfants : "C'est

la joie de vivre ! Ils pratiquent tous ensemble, en prônant les valeurs de cet apprentissage basé sur le respect de l'autre. Ils sont réceptifs, impliqués et même demandeurs". Chacun apprend de l'autre. Ainsi les premiers arrivés sont écoutés par les dernières recrues et transmettent naturellement les valeurs inculquées par cette discipline. Enseignant d'EPS, Philippe occupe également le poste de directeur technique de l'ACM. Il organise les activités tir à l'arc, plongée sous-marine et les stages multisports.

Une conférence dessinée avec "Tous aux arbres"



Dans le cadre de la manifestation "Tous aux arbres", proposée par la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, la médiathèque a reçu Didier Genin, pour une conférence dessinée. Pendant l'allocution de ce conférencier écologue de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le bédéiste Benoît Guillaume a interrogé, interprété et illustré les propos de Didier Génin, à l'aide d'aquarelles. Celles-ci étaient réalisées et projetées en direct. Bonne nouvelle, la manifestation "Tous aux arbres" revient en janvier, à la médiathèque !



La cérémonie en hommage à Noël Vérant s'est déroulée le 8 août à Mirabeau, en présence d'élus, de porte-drapeaux et de Meyrarguais, notamment Gérard Vérant, le fils de Noël Vérant. Ce dernier, résistant du réseau FER (cheminots), a été assassiné par les nazis le 9 août 1944, à quelques jours de la Libération de la Provence. Noël Vérant avait 23 ans, il est mort pour la Liberté. Le stade de Meyrargues porte son nom et une plaque commémorative est apposée sur la façade du quai de la gare de Meyrargues.



Le café-bristo Les Taraiettes a proposé plusieurs concerts cet été et organise, régulièrement des ateliers, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Un vendredi par mois des ateliers "cuisine ouverte" avec Fatima Bouaziz sont proposés. À l'occasion de la fête des possibles un atelier monnaie locale "la roue". Cette monnaie locale est désormais acceptée comme moyen de paiement aux Taraiettes.



PHOTOS © DR



→ Pour ses 70 ans, le Club automobile aixois (ACA) a fait escale à Meyrargues. Les jolies cylindrées ont stationné sur le parking de la mairie avant le départ d'un circuit de 320 km sur les routes typiques et sinueuses du Mont Ventoux et des Alpilles. Cette virée automobile a été l'occasion de venir partager un moment dans le respect des conditions sanitaires et d'admirer de belles voitures.

DANS LE CADRE DES MESURES SANITAIRES ACTUELLES, IL EST DIFFICILE DE PRÉVOIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS. SOUS TOUTE RÉSERVE, VOICI CE QUI EST DÉJÀ PROGRAMMÉ

► **ATELIERS D'ÉCRITURE ET DE PERFORMANCE SONORE**
SAMEDI 7 NOVEMBRE

Dans le cadre de la manifestation Lecture par Nature, à la médiathèque, à 14h et à 17h. Initiez-vous à la cyberpoésie (lire page 16).

► **LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE**
DU 6 AU 27 NOVEMBRE

Diffusions de films documentaires à la médiathèque tous les vendredis soir à 18h. Infos et programme sur meyrargues.fr (lire page 24).

► **COMMÉMORATION**
MERCREDI 11 NOVEMBRE

Au vu de la crise sanitaire, la cérémonie du 11 novembre se déroulera en petit comité avec diffusion de la commémoration sur meyrargues.fr. Le cortège se rendra aux monuments aux morts. Dans un deuxième temps, au cours d'une autre cérémonie qui suivra, la médaille de la Légion d'honneur sera remise à Monsieur Azaz.

► **CONSEILS MUNICIPAUX**
JEUDI 19 NOVEMBRE
JEUDI 17 DÉCEMBRE

Les élus se réuniront en conseil (hors public), à 19h (l'heure est susceptible d'être modifiée en fonction du couvre-feu), avec retransmission en direct sur meyrargues.fr

► **ATELIER DÉCORATION DE PAINS D'ÉPICES**
DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Atelier de décoration de pains d'épices, avec l'Amitié franco-tchèque à 10h, à la Maison des associations. Nombre de places limité. Inscriptions : 06 81 67 42 56.

► **TÉLÉTHON**
MOIS DE DÉCEMBRE

Manifestation particulière cette année en raison des conditions sanitaires. Mobilisez-vous ! (page 17).

► **MARCHÉ DE NOËL**
DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Meyrargues Animations organise le marché de Noël de 10h à 20h, sur le parking de la mairie, si les conditions sanitaires le permettent. (lire page 17).
Infos : 06 29 39 71 99 ou meyrarguesanimations@gmail.com

► **ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS**
VENDREDI 11 DÉCEMBRE

Les nouveaux arrivants sont accueillis à la salle des fêtes (afin de respecter le protocole sanitaire), à 18h30 pour une présentation de la commune et le pot de l'amitié.

► **VEILLÉE À LA BOUGIE**
VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Une veillée à la bougie est proposée par les Amis de la bibliothèque, à 20h, au Foyer de l'Âge d'or, si la situation sanitaire le permet. L'heure est susceptible d'être modifiée selon le protocole en vigueur.

► **FEU D'ARTIFICE NOUVEL AN**
VENDREDI 1ER JANVIER

Meyrargues Animations propose le feu d'artifice de la nouvelle année. Cet événement sera maintenu uniquement si les conditions sanitaires le permettent.

Infos : 06 29 39 71 99 ou meyrarguesanimations@gmail.com

► **VOEUX À LA POPULATION**
VENDREDI 8 JANVIER

Le maire et les conseillers municipaux présenteront leurs vœux à la population, à 18h, dans la salle des fêtes.

LE 21 NOVEMBRE À 18H

Du théâtre avec "Un contrat"

Une pièce de théâtre de Tonino Benacquista, sera donnée par la compagnie du Nouveau monde : "un contrat". L'histoire : un psychanalyste est pris au piège des révélations d'un patient sur des affaires criminelles que nul n'est censé connaître. Dans cette partie d'échecs, le secret professionnel va affronter la loi du

silence, et chacun lutter pour sa survie. L'issue incertaine de ce polar sous tension n'est délivrée que dans la dernière réplique.

→ *Samedi 21 novembre à 18h, dans la salle des fêtes.*

Spectacle offert par la Métropole et le territoire du Pays d'Aix. Entrée libre.

Masque et gel obligatoires.

L'accès ne sera plus possible dès 18h05.

Réservations indispensables :

andree.lalauze@meyrargues.fr



PHOTO PATRICK DENIS

LES LOTOS DE MEYRARGUES
SALLE DES FÊTES 2020-2021

20 décembre 2020 / 15h30 BALL TRAP

10 janvier 2021 / 15h APEM

17 janvier 2021 / 15h Amicale des sapeurs-pompiers

24 janvier 2021 / 16h LE CAM

Ces dates vous sont données à titre indicatif dans l'éventualité d'un allègement du protocole Covid. En raison de l'épidémie, la tenue de ces lotos ne peut être garantie.



Bulletin d'informations municipales
N°46 - AUTOMNE 2020 -
Parution octobre 2020.
Tiré à 1950 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud, Gérard Morfin,
service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Quand on a Meyrargues et les Meyrarguais au cœur ne doit-on pas ?

Cela fait maintenant plus de 7 mois que les élections ont eu lieu. Le 15 mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance et nous vous en remercions sincèrement. L'ancienne équipe municipale, avec l'aide des nouveaux, a été pleinement au travail, aux côtés des personnels municipaux et de tous les Meyrarguais, pendant ce moment singulier que fut le confinement et lors de la période tout aussi complexe du déconfinement.

Le nouveau conseil municipal installé depuis le 28 mai a pris la suite et est en ordre de marche. Durant ce temps, Monsieur Bougi a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Marseille dans le but de faire invalider les élections. Le recours, jugé en septembre, a été intégralement rejeté. Il n'y aura pas de nouvelles élections.

Pendant ces 7 mois, le groupe d'opposition n'a pas siégé au conseil municipal et n'a pas pris part aux actions de solidarité. Monsieur Bougi :

Ne doit-on pas, quand on est un élu responsable, siéger au conseil municipal dès son installation ?

Ne doit-on pas, quand on revendique des qualités de gestionnaire, participer au vote du budget, aux demandes de subventions ?

Ne doit-on pas, quand on invoque la démocratie et les libertés, profiter des délibérations des conseils municipaux pour participer au débat démocratique et républicain ?

Ne doit-on pas, à minima, avoir la même énergie quand la commune traverse une grave crise à l'image du pays, que celle déployée lors d'une campagne d'élection municipale ?

Ne doit-on pas s'étonner, quand quatre membres de sa propre liste démissionnent, sans motif explicite, vous voir adresser leur propre acte de démission ?

Ne doit-on pas s'étonner, de vous voir seul signer votre tribune ?

Mais, finalement ne doit-on pas à minima respecter ses électeurs ?

Faire acte de démocratie, c'est être un élu respectueux et exemplaire ; assurer les libertés locales, c'est tenir sa parole et ses engagements.

Quand on a Meyrargues et les Meyrarguais dans son cœur, on ne pratique pas la politique de la chaise vide, on vient, on vote les délibérations, et c'est ainsi qu'on défend les droits et la liberté.

Nous, nous tiendrons nos engagements car Meyrargues c'est vous !

L'équipe majoritaire du conseil municipal

L'opposition municipale à votre service

La démocratie c'est une majorité et une opposition, un pouvoir et un contre-pouvoir. Les élections municipales du mois de mars dernier ont permis à la liste « Meyrargues au Cœur » d'obtenir 44% des suffrages exprimés et six sièges au conseil municipal. Nous remercions les Meyrarguais pour leur soutien. Qui occupera ces six sièges ? Pourquoi certains élus ont-ils démissionné au mois d'octobre ? Nous répondons.

Ces démissions sont le fruit d'une décision collective de notre équipe. Bien évidemment, ces démissions n'ont pas pu se produire plus tôt dans l'attente de l'issue du recours en annulation des élections qui avait été déposé (intervenue tard en raison de la crise sanitaire). Bien que le tribunal pointe des irrégularités dans tenue des élections et la campagne électorale, notre recours a été rejeté.

Aujourd'hui, à mes côtés siégeront dans l'opposition : Audrey Brun, Sabrina Smati, Dominique Giraud-Claude, Philippe Nahon et Stéphane Depaux. Des personnes engagées au service de l'intérêt général. Nous formons ensemble un groupe pour représenter et défendre vos intérêts. Nous sommes à votre écoute, à votre service. Soyez donc certains que le combat de l'équipe « Meyrargues au cœur » continue pour défendre sa vision du village. Je tiens à saluer l'engagement, la force et l'esprit de solidarité qui anime cette équipe.

Je peux vous assurer que notre groupe minoritaire ne se contentera pas de faire acte de présence en conseil municipal. Nous constituerons un contre-pouvoir afin d'éviter que la majorité n'ait la tentation de mener une politique portant atteinte aux droits et libertés des Meyrarguais. Durant ce mandat, nous incarnerons une vision politique alternative nécessaire dans toute démocratie.

Gilbert Bougi
gilbert.bougi@gmail.com
06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

CAUE : Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

ABF (Architecte des Bâtiments de France) :

04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (*le mercredi matin*)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 *sur rdv*

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON DE TRETS :

Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Mardi : 16h à 19h. Jeudi et vendredi : 9h à 12 et 16h à 19h.

Mercredi : 9h30 à 12h30 - 16h à 19h. Samedi : 9h30 à 12h30.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

Réservations de salles sur meyrargues.fr :

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03

ou 06 16 82 13 88 - gymnase@meyrargues.fr

DIVERS :

Correspondant local du journal *La Provence* :

patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01

Service communication : 04 42 57 50 09

infosmairie@meyrargues.fr

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES

Noël : du 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021

Hiver : du 20 février au 8 mars 2021.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. *Contact : 04 42 57 50 09.*

GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13



DU 6 AU 27 NOVEMBRE
À LA MÉDIATHÈQUE

le mois
du film
documentaire



TOUS LES VENDREDIS À 18H

NOVEMBRE 2020 | 21^e ÉDITION | 

3300 séances en France et dans le monde | www.moisdudoc.com